

Collectif pour la Promotion de l'Ecole Publique dans les Mauges

Conseils de parents d'élèves de Montrevault (école et collège), du collège de Montfaucon/Montigné, des écoles de Beaupréau, Gesté, Champtoceaux, Saint Macaire en Mauges, Saint Germain sur Moine, La Chapelle du Genêt, l'association laïque des parents d'élèves de Jallais, DDEN, FCPE, SGEN-CFDT, SNUIPP, FSU et UNSA Education.

Beaupréau le 21 juin 2007

**Conseil des parents d'élèves
Ecole Jules Ferry
Rue de la Sablière
49600 BEAUPREAU**

<http://collectifmauges.ouvaton.org>

Lettre ouverte à Monsieur BECHU

**Pourquoi il y aura un collège public à Beaupréau...
Parce que gouverner c'est prévoir !**

Monsieur BECHU vous décomptez 16 collèges dans le grand secteur Mauges en amalgamant les élèves du privé et du public, alors que vous n'êtes pas chargé, par vos attributions, de la gestion des collèges privés ! Alors que notre demande légitime ne concerne que le service public d'éducation secondaire absent sur le canton de Beaupréau. Revenons donc aux deux collèges publics concernés par la population (25000 habitants) du canton de Beaupréau, ceux de Montrevault et Montigné.

Monsieur BECHU, vous nous annoncez les effectifs de la rentrée 2006 : 247 élèves pour Montrevault et 211 élèves pour Montigné. Vos services et vous-même seriez donc dans l'ignorance de ceux prévus pour la rentrée de septembre 2007, pourtant présentés aux conseils d'administration des deux collèges, où siègent comme membres de droit les conseillers généraux concernés, effectifs avalisés par l'Inspection Académique dans le cadre de sa dotation horaire ?

Nous vous informons donc que pour Montrevault ce sont 288 élèves inscrits pour septembre 2007, soit 16,5% d'augmentation, et pour Montigné 240 élèves, soit 13% d'augmentation des effectifs. C'est aussi la deuxième année consécutive de hausse des effectifs.

Grâce à notre connaissance du terrain et donc des écoles primaires publiques, nous vous informons aussi que leurs effectifs sont en augmentation constante à chaque rentrée depuis l'an 2000. Ainsi, pour la période de 2000 à 2007, c'est 50% d'augmentation des effectifs en primaire sur la circonscription académique Cholet 3 concernée par ces deux collèges. En conséquence de quoi d'ailleurs, l'Inspection Académique alloue chaque année de nouveaux postes pour ces écoles, voire même est obligée d'ouvrir une classe en cours d'année comme à Montrevault en janvier 2007.

A la lumière de cette réalité vécue actuellement dans toutes les écoles primaires publiques des Mauges, et sans compter l'ouverture de celle de Jallais en septembre 2007, l'augmentation des effectifs de ces deux collèges va donc se poursuivre. Alors en prenant un taux directeur moyen d'augmentation des effectifs de 15% par an, vous savez déjà qu'à la rentrée de septembre 2010 l'effectif de 750 élèves sera dépassé pour ces deux collèges. Cela s'appelle de la prospective, forcément nécessaire à une bonne gestion des deniers publics.

Notre demande déjà légitime dans le principe du droit à l'instruction publique secondaire, correspond donc en plus à une réalité des besoins locaux, que seuls vos services et certains élus locaux de votre assemblée veulent ignorer.

Monsieur BECHU, vous rappelez que vous avez investi 6,25 millions d'€ dans la restructuration du collège de Montigné dans le cadre du plan Charlemagne décidé par votre prédécesseur, Monsieur LARDEUX. Ce plan avait comme objectif de restructurer et sécuriser les trop nombreux collèges du Maine-et-Loire construits dans la fin des années 1960 et connus sous le nom de « Pailleron », suite à l'horrible drame qui

avait entraîné la mort d'une vingtaine d'enfants et de leur professeur en 1973 dans l'incendie de leur collège, du fait d'un défaut de conception les rendant très vulnérables aux incendies.

Monsieur BECHU, vous mettez aussi en avant le coût d'un collège public que vous estimez à 8 millions d'€. Cependant, vous n'êtes pas sans savoir que le Conseil Régional, par la voix de Monsieur AUXIETTE, vous a proposé de vous associer dans le cadre d'une cité scolaire Collège/Lycée à Beaupréau et ainsi faire des économies d'échelles.

En conclusion, la réalité actuelle des écoles primaires publiques des Mauges vous oblige, vous et votre assemblée, à prendre cette décision en juin 2007 pour que le collège public de Beaupréau soit prêt en 2010 (Inscription au budget 2008, Bureau d'Etudes, Réserve Foncière et modification du POS de Beaupréau, Procédure d'Appel d'Offres et Réalisation du Bâti).

Repousser cette décision dégradera à terme l'accueil des élèves dans les collèges publics de Montrevault et de Montigné dès 2010.

Repousser cette décision vous place dans un protectorat et une gestion de fait des intérêts de l'enseignement privé sur le canton de Beaupréau.

Monsieur BECHU, prenez la décision d'inscrire au prochain budget du département l'ouverture d'un collège public à Beaupréau lors de l'Assemblée Plénière des 25 et 26 juin 2007, marque d'une bonne gouvernance, loin de tous choix partisans.

L'Ecole Publique n'est ni de droite, ni de gauche, c'est l'Ecole de la République !

Le Collectif pour la Promotion de l'Ecole Publique dans les Mauges